Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

OUEST LAUSANNOIS: INVESTISSEMENTS DE 80 MILLIONS DE FRANCS POUR LA GESTION DES EAUX

L'Etat de Vaud et les communes unis contre les inondations et pour la renaturation de la Chamberonne

Des investissements de plus de 80 millions de francs sont prévus pour protéger les communes de l'Ouest lausannois contre les risques d'inondations liés aux crues du ruisseau de Broye et de ses affluents. Assumée par la Confédération, l'Etat de Vaud, les communes et l'UNIL, cette enveloppe doit permettre la réalisation d'une galerie souterraine de près de deux kilomètres pour absorber les débordements des cours d'eau et faciliter la gestion des eaux claires. La renaturation d'un tronçon de la Chamberonne et l'aménagement d'une île aux oiseaux à son embouchure dans le Léman font également partie de ce projet majeur. Celui-ci vise à sécuriser un vaste territoire urbanisé, lever des freins au développement de la région et renforcer la biodiversité en milieu urbain.

Le ruisseau de Broye et ses affluents, le ruisseau des Baumettes et le Galicien, s'écoulent à travers le territoire de Romanel, Jouxtens-Mézery, Prilly, Renens, Lausanne et Chavannes-près-Renens. Au cours des dernières décennies, ils ont été presque entièrement canalisés et enterrés pour répondre au développement démographique et économique de l'Ouest lausannois. L'urbanisation a rendu imperméables de larges portions du territoire et augmenté les quantités d'eau de ruissellement amenées dans les rivières. Lors de fortes précipitations, les cours d'eau n'arrivent plus à absorber ces débits supplémentaires et peuvent provoquer de graves inondations. En 2008, lors d'un seul épisode de crue, les dégâts ont été chiffrés à plus de 10 millions de francs dans le secteur. Les dommages potentiels qu'une crue centennale peut provoquer sont estimés à quelque 200 millions de francs.

Une galerie souterraine sur près de deux kilomètres

Afin de sécuriser un large pan de leur territoire, dont la gare de Renens constitue l'épicentre, les communes concernées, appuyées par le Département du territoire et

de l’environnement (DTE) et la Confédération, ont mené différentes études pour trouver une solution aux inondations récurrentes. L’analyse des contraintes territoriales, sociales, environnementales et économiques a conduit à la décision de construire une large galerie souterraine creusée sur près de deux kilomètres entre Prilly et Chavannes-près-Renens. La réalisation de cet ouvrage, pilotée par la commune de Renens, permettra de réduire le risque d’inondations à un niveau résiduel et à faciliter la mise en séparatif des réseaux d’évacuation des eaux.

Renaturation de la Chamberonne et île aux oiseaux

Ce projet rend nécessaire un réaménagement de la Chamberonne, laquelle recevra les eaux provenant de la galerie souterraine. Or, en l’état actuel, le lit de la rivière ne peut pas absorber d’importantes augmentations de débit. Il est dès lors prévu de mener des travaux de renaturation sur un tronçon de près de deux kilomètres jusqu’à l’embouchure de la rivière dans le lac. Elargie et rendue à la nature, la Chamberonne pourra évacuer les importants volumes d’eau attendus tout en permettant à une faune et une flore diversifiées de se réapproprier ses berges. La Ville de Lausanne, qui pilote cette partie du projet en collaboration avec l’UNIL, Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice, souhaite par ailleurs aménager une île favorable aux oiseaux, à l’image de celle réalisée à Préverenges.

Enjeux et financements

L’ensemble de ce projet majeur de gestion des eaux répond à de nombreux enjeux auxquels sont confrontées les communes de l’Ouest lausannois. En assurant la sécurité des biens et des personnes, les réalisations envisagées renforceront la qualité de vie de la population et les conditions-cadres nécessaires au développement des activités économiques. En facilitant la mise en séparatif, il contribuera à améliorer la qualité des eaux et à rationaliser le traitement des eaux usées. Enfin, il offrira un espace favorable à la biodiversité en milieu urbain tout en ouvrant un nouvel espace de détente à la population.

Les financements requis pour la concrétisation de ce projet s’élèvent à plus de 80 millions de francs. Le Conseil d’Etat proposera à l’automne au Grand Conseil un crédit-cadre de quelque 30 millions de francs. La Confédération prendra à sa charge plus de 18 millions de francs. Le solde sera à la charge des communes et des propriétaires. Les mises à l’enquête de la galerie et des interventions sur la Chamberonne sont envisagées à l’horizon 2020. La réalisation de l’ensemble des travaux s’étendra sur plus de 10 ans.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 juillet 2019

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d’État
DTE, Philippe Hohl, chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique, Direction générale de l’environnement
Tinetta Maystre, conseillère municipale en charge de l’urbanisme, des infrastructures et de la mobilité, Ville de Renens
Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Ville de Lausanne
Benoît Frund, vice-recteur transition écologique et campus, Université de Lausanne

Presentation_-_Gestion_des_eaux_de_l’Ouest_lausannois_09_07_19.pdf
EMPD crédits d'investissements pour financer le projet "Galerie souterraine du ruisseau de Broye" et pour le projet "aménagement de la Chamberonne et de l'Ille aux oiseaux" - EMPD (PDF, 3 MB)